

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 avril 2017

13 avril 2017

**Nombre de Membres
du Conseil
d'Administration**

15

Présents à la séance

12

Nombre de pouvoirs

0

Nombre d'excusés

3

Nombre de votants

12

L'an deux mil dix-sept, le treize avril à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis au CCAS, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. BAROIS Pascal, Président du Conseil d'Administration, en suite de la convocation en date du 07 avril deux mille dix-sept.

Etaient présents :

Monsieur BAROIS Pascal
Madame PHILIPPE Carine
Madame MERLIN Régine
Madame GOUILLARD Bernadette
Madame ROSIAUX Karine
Madame DELWAULLE Michèle
Monsieur PESTKA François
Madame DANEL Christiane
Madame DELBARRE Jacqueline
Madame CATOILLART Andrée
Monsieur CHEMIN Bernard
Monsieur HOCQ Bruno

Etaient excusés :

Madame MARGEZ Maryse
Madame JAKUBEK Monique
Monsieur LACHERY Jean

OBJET

IV-04 compte administratif service soins infirmiers à domicile 2016

Conseil d'Administration du 13 avril 2017

IV – 04 : Compte Administratif Service de Soins Infirmiers à Domicile – Exercice 2016

Monsieur le Président expose le Compte Administratif de l'exercice 2016 du Service de Soins Infirmiers à Domicile qui présente un excédent d'investissement de 40 418,30 € et un excédent de fonctionnement de 41 826,27 €.

Il demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

Le Conseil d'Administration entend son Président et approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Transmis le 24/04/2017.....à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 – Loi n° 82 – 213 du 2 mars 1982 modifiée).

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture, le 24/04/2017
et de la Publication le 03/05/2017
Lillers, le 03/05/2017
Le Maire,



Le Président,
P. BAROIS



REÇU LE 24 AVR. 2017

